



QUELS SONT LES REGISTRES ET DOSSIERS À METTRE EN PLACE DANS LES ÉTABLISSEMENTS ? – PDR05

(Type de bâtiments concernés : tous)

Article R. 123-51 du Code de la construction et de l'habitation, article R.4224-17 du Code du travail, décret n°2017-431, article R.1334-29-5 du Code de la santé publique, norme NF S61-932, ... Autant de texte qui régissent des obligations de tenue et mise à jour de registres et dossiers obligatoires/utiles aux bâtiments. Les connaissez-vous ? Êtes-vous concerné ?



PROGRAMME

Les réglementations applicables

- Code du travail
- Code de la construction et de l'habitation
- Règlement de sécurité
- Code de la santé publique
- Règles APSAD
- Code de l'environnement

Présentation des registres et dossiers existants

- Présentation des différents registres
- Qui est concerné, par quoi ?
- Les périodicités de mise à jour de chaque registre
- Mise à disposition lors des visites d'inspection

Zoom sur le registre de sécurité

- Rappel réglementaire : pour qui, quand, comment
- Présentation du contenu

Les exigences liées aux autres registres

- DTA, DU, Accessibilité PSH, Dossier d'identité SSI, ICPE, APSAD, RGPD, ...
- Rappel réglementaire
- Contenu
- Mise à jour



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les différents registres et dossiers à mettre en place au sein de leurs établissements, leur rôle ainsi que leur contenu
- Assurer la mise à jour régulière de ces registres
- Répondre aux multiples obligations



PUBLIC CONCERNÉ

Les chefs d'établissements
Les responsables sécurité



DURÉE

7 heures de formation



Pour tout renseignements contactez le **04 86 80 19 60** ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée
Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

| Moyens humains | Moyens techniques | Évaluation |
|--|--|---|
| Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers. | Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause. | Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session. |

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

À distance

| Intra / Inter | Durée (jour) | Tarif (€ HT) |
|-------------------------|--------------|--------------|
| Inter (par participant) | 1 jour | 600 € HT |
| Inter (par participant) | 2 jours | 1 000 € HT |
| Intra | sur demande | |

Présentiel

| Intra / Inter | Durée (jour) | Tarif (€ HT) |
|-------------------------|--------------|--------------|
| Inter (par participant) | 1 jour | 850 € HT |
| Inter (par participant) | 2 jours | 1 300 € HT |
| Intra | sur demande | |

37
formations

569
personnes formées
en 2024

8,7/10
de satisfaction
en 2024